



Les Hermites, le 8 avril 2020

Madame la secrétaire de mairie, Monsieur le secrétaire de mairie,

Depuis le début de la crise, l'Association des Maires Ruraux de France se mobilise pour accompagner les élus de nos villages. En parallèle, nous savons bien évidemment que la/le Secrétaire de Mairie est en première ligne pour répondre aux interrogations des élus et les accompagner dans la recherche de solutions.

Sans vous, notre mandat serait encore plus difficile !

Dans le but de vous accompagner, l'AMRF a recensé les nombreuses actions qui témoignent d'un engagement inédit et immédiat des communes rurales auprès des plus fragiles.

>> Ce plan d'actions COVID-19 est à votre disposition pour vous aider à accompagner nos concitoyens en [cliquant ici](#)

Avec ce premier outil et face aux nombreuses directives nous parvenant de l'Etat, des institutions et du milieu associatif, nous avons souhaité résumer et extraire les mesures concernant les communes de moins de 3 500 habitants.

>> Vous trouverez également sur [une unique plateforme](#) l'ensemble des informations et outils susceptibles de vous accompagner dans votre quotidien de secrétaire de mairie. Les documents ont été recentrés sur les communes et synthétisés pour une lecture rapide.

Tout au long de la crise, l'Association des Maires Ruraux du 37 continuera de faire le maximum pour vous accompagner et vous aider dans la recherche de solutions. Nous nous tenons bien évidemment à votre disposition pour vous accompagner dans cette période inédite.

Bon courage à toutes et tous,

Cordialement,

Guy de Brantes  
Président de l'AMR 37